République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT

~~~~~~

Délibération n°2015-28 du Comité syndical du Vendredi 4 Septembre 2015

~~~~

PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE DU CŒUR D'HERAULT - 2015-2016
« VOLET SANTE »

L'an deux mil quinze le quatre septembre à dix heures trente, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 4 Août 2015.

Etaient présents ou représentés :	Olivier BRUN, Bernard FABREGUETTES, Claude CARCELLER, Audrey GUERIN, Jean-Claude LACROIX, Patrick LAMBOLEZ, Jean-Noël MALAN, Denis MALLET, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER, Marie-Pierre PONS, Yolande PRULHIERE, Frédéric ROIG, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, .Louis VILLARET. Suppléants : Agnès CONSTANT, Laurent DUPONT
Absents ou excusés :	Christian BILHAC, Sonia ARRAZAT, Marie-Christine BOUSQUET, Alain CHALAGUIER, Jacky GALABRUN, Joëlle GOUDAL, Patrick MOROY, Marie PASSIEUX, Claude REVEL, Valérie ROUVEIROL, Michel SAINTPIERRE
Invités : 27 ; Quorum : 14 ; Présents ou représentés : 18	

Vu le **Projet Alimentaire de Territoire** défini et mis en œuvre de janvier 2014 à mars 2015, par le Pays, en lien avec l'ensemble des partenaires (Communautés de Communes, Chambre d'Agriculture, DRAAF, Agence Régionale de Santé...etc) à l'aide d'un financement Leader.

Vu que ce projet allie les démarches Projet alimentaire porté par l'Agence Economique depuis 2010 et le Contrat Local de Santé signé en 2013 qui comporte un axe « Nutrition .

Considérant qu'il convient de poursuivre ce Projet Alimentaire au sein d'une troisième phase pour la période 2015-2016

ARRIVÉ LE:
- 2 OCT. 2015
SOUS PRÉFECTURE
DE LODÈVE (34)

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE
A l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ **De dire** que les cinq axes de travail de la phase 2 seront conservés et que les actions définies au sein de chacun des axes seront adaptées en fonction du bilan de la phase 2, de la manière suivante :

Axe 1 : Sensibiliser le public jeune (de la crèche au collège) au bien manger :

- Campagne de communication sur le Bien Manger (alimentation de la rubrique « Mangeons local » du portail « Mon Cœur d'Hérault »).
- Ateliers sur le goût réalisés par une diététicienne dans les crèches n'ayant pas bénéficié de l'action en février-mars 2015.
- Suppression / aménagement de la collation matinale (suivi de l'enquête réalisée par la PMI Cœur d'Hérault dans les écoles maternelles).

-

- Opération « Fruit pour la Récré » :
  - Promotion du dispositif et mise en relation avec les acteurs ressources (DRAAF, Chambre d'Agriculture...),

  - Appui à l'organisation de représentations de la pièce de théâtre « Opération Brocolis » en lien avec la DRAAF, dans le cadre des animations pédagogiques « Fruit pour la Récré ».

- Education au goût :

  - Organisation de sessions d'accompagnement réalisées par La Flaveur du Monde dans les structures ayant participé à la première session de formation en janvier 2015,
  - Formation complémentaire de la diététicienne sur l'éducation au goût en lien avec la DRAAF et les Relais de l'Education au Goût en Languedoc Roussillon, afin d'approfondir les ateliers sur le goût proposés dans les crèches et de bénéficier d'une diététicienne référente sur cette question sur le territoire.

- Développement du projet G2M (Goûter le Monde autour de Moi) dans plusieurs collèges (classes de 6ème) et écoles élémentaires (classes de CM2) en lien avec la DRAAF et l'association PicAssiette (éducation au goût, visite d'une exploitation...).

- Rencontres avec les parents de jeunes enfants : organisation de rencontres régulières animées par la diététicienne sur chaque communauté de communes (a minima deux par an) afin de sensibiliser les parents sur l'alimentation.

<u>Axe 2 : Favoriser l'accès des publics précaires à une alimentation de qualité</u>
- Animation d'un groupe de travail consacré à l'aide alimentaire et réflexions autour de pistes d'actions (lien avec les producteurs locaux et la grande distribution...),
- Organisation d'une formation commune à destination des bénévoles et des salariés des structures réalisant de l'aide alimentaire.

<u>Axe 3 : Proposer une restauration collective de qualité :</u>
- Accompagnement sur la conception des menus réalisé par une diététicienne auprès des crèches du territoire qui le souhaitent.

<u>Axe 4 : Renforcer le lien offre-demande :</u>
- Alimentation et animation du Portail Mon Cœur d'Hérault recensant les producteurs, les transformateurs, les lieux de distribution...etc.
- Mise en relation des acteurs de l'aide alimentaire avec les producteurs locaux et la grande distribution, afin notamment de lutter contre le gaspillage alimentaire (Cf Axe 2).

<u>Axe 5 : Inciter à la diversification agricole et aux synergies autour d'un pôle alimentaire :</u>

Cet axe sera travaillé à part notamment dans le cadre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

- ✓ **D'autoriser** le Président à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de l'opération qui concerne les actions « santé » du projet alimentaire, pour la période allant du 1er septembre 2015 au 31 août 2016) auprès du Conseil Général de l'Hérault, du Conseil Régional du Languedoc Roussillon, de l'Etat, de l'Europe et de tout autre organisme autorisé.

✓ **D'autoriser** le Président à modifier, dans ces limites, la répartition des recettes et des dépenses du plan de financement ci-dessous.

Dépenses			Recettes		
Poste	Montant TTC	Pourcentage du coût prévisionnel de l'opération	Origine du financement	Montants TTC	Pourcentage du coût prévisionnel de l'opération
Projet G2M (Goûter le monde autour de moi) dans les collèges et les écoles élémentaires	12 000 €	47 %	Conseil Général	10 152 €	40 %
6 représentations de la pièce de théâtre « Opération Brocolis »	5 000 €	20 %	DRAAF LR – ARS LR	4 070 €	16 %
Prestation d'une diététicienne (ateliers et accompagnement au sein des crèches, actions auprès des parents)	4 540 €	18 %			
Prestation de La Flaveur du Monde (accompagnement de structures sur l'éducation au goût)	3 140 €	12 %			
Formation à l'éducation au goût de la diététicienne engagée dans le projet	700 €	3 %			
Total des dépenses de fonctionnement	25 380 €	100 %	Total des subventions publiques	14 222 €	56 %
			Autofinancement	11 158 €	44 %
Coût total du projet	25 380 €	100%	Montant total des recettes	25 380 €	100%
Total général TTC	25 380 €	100%	Total général TTC	25 380 €	100%

✓ **D'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Clermont l'Hérault, le 11 septembre 2015
Le Président certifie sous sa responsabilité
La présente délibération exécutoire le 11 septembre 2015

Publiée le 11 septembre 2015

Transmise le 11 septembre 2015

Le Président du Syndicat

Louis VILLARET